Spécial Formation

Gestion du personnel / des équipes
Juridique et Réglementaires

VOTRE DOCUMENT UNIQUE CLE EN MAIN

2 jours - 14 heures

Chambre de Métiers et de l'Artisanat ALLIER

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation permettra aux participants de :
- Préparer la mise en œuvre du document unique par l'apport des connaissances théoriques préalables à la réalisation de l'évaluation des risques professionnels
- Mettre en œuvre les enseignements théoriques par un cas pratique sur les risques professionnels : définition des activités de l'entreprise, des risques inhérents à ses activités, cotation des risques et préparation des actions correctives et préventives

PROGRAMME

Démarrage 10 minutes avant la session pour l'accueil des apprenants dans la classe virtuelle avec le logiciel ZOOM

1ère ½ journée :

Les enjeux

Législation, responsabilités, prévention

2ème ½ journée :

Le Document Unique

Identification des postes, des risques, cotation des risques,
Élaboration du DU et accessibilité, utilisation du DU,
Suivi et mise à jour

3ème et 4ème ½ journée : cas concret

Application à l'entreprise (Exercice type, travail de groupe)

Identification des dangers et des risques des différentes entreprises
Cotation et hiérarchisation des risques
Identification des moyens de prévention

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Prendre appui sur l'expérience professionnelle des participants pour faciliter les apprentissages nécessaires
Développer une dynamique de groupe et promouvoir des méthodes participatives adaptées à la formation professionnelle des adultes
Expliciter en permanence les acquisitions constatées et les points de résistance, développer les démarches d'apprentissage par itération
Présentation de support multimédia (diaporama, vidéo, …)
Etude de cas réels ou simulés, exposés interactifs et échanges
Support transmis aux stagiaires, présentation d'exemple de documents
Références bibliographiques

FORMATEUR

QHSE Concept (Lise Vidal)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation permanente : cas pratiques, questions posées par le formateur, modalité d'évaluation par un contrôle continu
Bilan après chaque ½ journée : synthèse des éléments importants abordés et vérification de la bonne compréhension des stagiaires
Attestation de suivi de formation selon modèle légal délivré par l'organisme de formation agréé (QHSE Concept)

ACCESSIBILITÉ

Accueil des publics en situation de handicap : contactez-nous au 04 70 46 80 83

LES +

- Mise en pratique
- Échanges avec les participants

PUBLIC

- Entreprise avec salarié(s) et/ou apprenti(s) : chef d'entreprise artisanale, conjoint collaborateur/associé, salarié …
- 8 personnes maximum

PRÉREQUIS

Cette formation se déroulant à distance, le stagiaire doit disposer d'un PC équipé de Chrome ou Firefox à jour avec une connexion internet, d'un micro et de haut-parleur (sinon, il est conseillé d'utiliser un casque audio prise jack ou USB), d'une webcam (facultatif mais conseillé) et d'une adresse mail consultable.
Chaque stagiaire se muni de tout document permettant la réalisation de cas pratiques (description des activités des entreprises, s'il existe leur évaluation des risques professionnels de la structure).

LIEU / DATES / HORAIRES

Classe virtuelle à distance
les lundi 22 et mercredi 24 juin 2020
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

TARIF

Coût réel : 571 € nets de taxes
La participation de 52 € est offerte par votre Chambre de Métiers (base de 26 € par jour et par stagiaire)
Pour les artisans, conjoints collaborateurs ou associés , financement par le Conseil de la Formation
Pour les autres statuts, financement possible par les OPCO, nous consulter

DÉLAI D'ACCÈS

Possibilité de s'inscrire 3 jours avant le démarrage de la formation ou de programmer des dates supplémentaires

CONTACTS

Pôle Formation continue
7 Rue Emile Guillaumin – BP 1703
03017 MOULINS CEDEX
04 70 46 80 83
marie-luce.aufaure@cma-allier.fr
fabienne.gonzalez@cma-allier.fr
N° SIRET : 180 306 540 00014
N° déclaration O.F : 8303P001903

MAJ 29/05/2020 11:38